

Le mercredi 23 mai 2001

CANADA  
 Province de Québec  
 Commission scolaire  
 Hauts-Bois-de-l'Outaouais  
 Maniwaki

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 23 mai 2001 à 19h au 211, de la rue Henri-Bourassa à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames, Annette Dumouchel, Louise Larocque, Linda Lefebvre, Denise Miron Marion, Nicole Miller Potvin et Line Renaud ainsi que messieurs Charles Langevin, Paul Liberty et Daniel Moreau tous commissaires et formant quorum, de même que monsieur Robert Chalifoux commissaire représentant les parents.

Absences motivées : Madame Madeleine Aumond et Messieurs Guy Éthier et Guy Lesage.

Absences non-motivées : Messieurs Brian Boisvert, Stephan Ryan et Madame Pierrette Guertin

Sont également présents à cette assemblée :

M. Louis Pelletier,	Directeur général et responsable des services informatiques
M. Jean-Claude Beaudin,	Directeur des services des ressources financières et des ressources matérielles
Mme Marlène Thonnard	Directrice des services des ressources éducatives et responsable du transport scolaire
M. Mario Auclair,	Directeur des services des ressources humaines et secrétaire général.

Le président M. Daniel Moreau, salue cordialement les commissaires et les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2001-CC-069                      Ordre du jour

Il est proposé par la commissaire M. Reid Soucie, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

#### **ORDRE DU JOUR**

##### **A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2-a) Dispense de lecture et adoption des procès-verbaux des C.C. 2001-04-25 et C.C. 2001-05-08
- b) Suivis
- 3- Procès-verbal du C.E. 2001-04-25 (Dépôt)
- 4- Parole au public
- 5- Correspondance
- 6- Code d'éthique et de déontologie : formation du comité d'examen
- 7- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles

**(SUITE RÉSOLUTION 2001-CC-069 )****B) SERVICES DES RESSOURCES ÉDUCATIVES SET TRANSPORT SCOLAIRE jeunes, adultes et formation professionnelle**

- 1- Calendrier scolaire 2001-2002 : modification
- 2- Fonds Jeunesse Québec
- 3- Réforme de l'éducation : information
- 4- Dépôt de comptes rendus :
  - a. Comité consultatif de transport du 12 octobre 2000
  - b. Comité e.h.d.a.a. – enseignants : 23 octobre 2001
  - c. Comité des politiques pédagogiques du 7 février 2001
  - d. Comité de soutien e.h.d.a.a. du 19 mars 2001
  - e. Comité de coordination pédagogique du 21 mars 2001
- 5- Vallée Jeunesse

**C) SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES**

- 1- Registre des chèques – avril et mai 2001
- 2- Lait – école Phase 8, projet : G01-02-121
- 3- Vente d'autos
- 4- Appel d'offres sur invitation pour matériel informatique (École Poupore de Fort-Coulonge)
- 5- Contrat de la concession de la cafétéria de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau
- 6- Évaluation quantitative de l'état du parc immobilier scolaire
- 7- Cadre budgétaire et les règles d'allocation des ressources pour l'année scolaire 2001-2002
- 8- Contrats d'entretien ménager 2001-2002
- 9- Demande concernant la location Ste-Famille
- 10- Appel d'offres public papier impression (document remis sur place)
- 11- Appel d'offres public fournitures informatiques (document remis sur place)
- 12- Rapport financier périodique

**D) SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES**

- 1- Non rengagement enseignants(es) pour surplus de personnel, année scolaire 2001-2002
- 2- Non rengagement pour incapacité
- 3- Adoption du plan d'effectifs : PNE 2001-2002
- 4- Non rengagement PNE, année scolaire 2001-2002
- 5- Compte rendu C.R.T. (CSN) 2001 04 24
- 6- Compte rendu C.R.T. (PNE) 2001 03 07
- 7- Loi d'accès à l'égalité

**E) SERVICES DES RESSOURCES INFORMATIQUES****AUTRES :**

- 1- Questions des commissaires
- 2- Compte rendu du comité consultatif de gestion du 10 avril 2001
- 3- Demande de dérogation (Huis clos)
- 4- Levée de l'assemblée

***Prochaine assemblée ordinaire : 27 juin 2001 à Fort-Coulonge***

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le mercredi 23 mai 2001

**RÉSOLUTION 2001-CC-070**

Dispense de lecture et adoption du procès verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 25 avril 2001.

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Denise Miron Marion que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 25 avril 2001 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 2001-CC-071**

Dispense de lecture et adoption du procès verbal de l'assemblée ajournée du conseil des commissaires du 8 mai 2001

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Denise Miron Marion que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ajournée du mardi 8 mai 2001 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-4 Parole au public**

M. Normand Berner, responsable du dossier *École verte Brundtland*, présente aux membres de l'assemblée les orientations et les objectifs du mouvement. Ce mouvement vise un monde écologique, pacifique et solidaire.

**A-5 Correspondance**

M. Pelletier ajoute des informations supplémentaires concernant la lettre reçue et signée de la main de M. Bouchard du ministère de l'Éducation. Cette lettre nous informe d'une réponse négative à un support financier visant à défrayer les coûts des problématiques identifiées par les consultants externes.

**RÉSOLUTION 2001-CC-072**

Code d'éthique et de déontologie : formation d'un comité d'examen.

**CONFORMÉMENT** à la section V, article 5.1 du code d'éthique et de déontologie, il est proposé par la commissaire Mme Annette Dumouchel de former le comité d'examen comme suit :

M. Daniel Moreau, président  
Mme Linda Lefebvre, commissaire  
Mme Nicole Miller Potvin, commissaire.

Les commissaires suivants pourront agir comme substitués :

Mme Louise Larocque  
M. Reid Soucie

Comme prévu à l'article 5.1, le directeur général, M. Louis Pelletier fait également partie de ce comité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 2001-CC-073** Plan triennal de répartition et de destination  
des immeubles

Conformément à l'article 211 de la L.I.P., il est proposé par la commissaire Mme Louise Larocque et résolu d'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2001-2002, 2002-2003, 2003-2004 tel que présenté ci-après.

**PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION  
ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES  
(SELON L'ARTICLE 211 L.I.P.)**

(Voir légende à la fin de la résolution)

<b>CODES BÂTISSÉS</b>	<b>IMMEUBLES</b>	<b>2001-2002</b>	<b>2002-2003</b>	<b>2003-2004</b>
774-026	Sieur-de-Coulonge 250, ch. De la Chute Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	2-3-5	2-3-5	2-3-5
774-011	Poupore 25, rue Coulonge Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	1	1	1
774-012	Saint-Pierre 33, rue Romain Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	1-6	1-6	1-6
774-022	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur 89, ch. Pembroke Chapeau (Québec) JOX 1MO	1	1	1
774-027	L'Envolée 1, rue Front Sud Campbell's Bay (Québec) JOX 1KO	1	1	1
774-004	Sainte-Anne #1 166, ch. Des Outaouais Ile-du-Grand-Calumet (Québec) JOX 1JO	1	1	1
774-008	Sainte-Marie 55, rue Martineau Otter Lake (Québec) JOX 2PO	1-6	1-6	1-6
774-065	Sacré-Coeur 11, rue St-Eugène Gracefield (Québec) JOX 1WO	1-2	1-2	1-2
774-001	Saint-Nom-de-Marie 8, rue Laramée Lac Ste-Marie (Québec) JOX 1ZO	1	1	1
774-024	Sainte-Thérèse 1, ch. De l'École Lac Cayamant (Québec) JOX 1YO	1	1	1
774-007	Saint-François-de-Sales 2, ch. Blue Sea Lac Blue Sea (Québec) JOX 1CO	1	1	1
774-006	Notre-Dame-de-Grâce 47, rue Principale Bouchette (Québec) JOX 1EO	1	1	1

<b>CODES BÂTISSÉS</b>	<b>IMMEUBLES</b>	<b>2001-2002</b>	<b>2002-2003</b>	<b>2003-2004</b>
774-029	Académie Sacré-Coeur 248, rue Notre-Dame Maniwaki (Québec) J9E 2J8	1	1	1
774-009	Sainte-Croix Rue Jutras Messines (Québec) JOX 2JO	1	1	1
774-067	Cité étudiante de la Haute-Gatineau 211, rue Henri-Bourassa Maniwaki (Québec) J9E 1E4	1-2-3	1-2-3	1-2-3
774-013	Couvent du Christ-Roi 148, boul. Desjardins Maniwaki (Québec) J9E 2E1	1	1	1
774-010	Pie XII 122, rue Comeau Maniwaki (Québec) J9E 2S8	1	1	1
774-019	Saint-Boniface 459, Route 105 Bois-Franc (Québec) J9E 3A9	1	1	1
774-021	Dominique Savio 8, rue du Collège Montcerf (Québec) JOW 1NO	1	1	1
774-023	Sacré-Coeur 1317, Transcanadienne Grand-Remous (Québec) JOW 1EO	1	1	1
774-014	Couvent Notre-Dame-du-Désert 335, rue du Couvent Maniwaki (Québec) J9E 1H5	4-5	4-5	4-5
774-015	Saint-Eugène 67, ch. Rivière-Gatineau Déléage (Québec) J9E 3A5	4	4	4
774-016	Christ-Roi (garçons) 247, rue Moncion Maniwaki (Québec) J9E 2G6	3-4-6	3-4-6	3-4-6
774-002	Académie St-Joseph 67, rue St-Joseph Gracefield (Québec) JOX 1WO	4	4	4
774-018	Centre Pontiac 183, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	4-5	4-5	4-5
774-017	Couvent Ste-Famille 664, rue Principale Aumond (Québec) JOW 1WO	6	6	6
774-005	Laval 29, rue Principale Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) JOX 2XO	1	1	1
774-003	Saint-Jean-Bosco 106, rue Mccuaig Campbell's Bay (Québec) JOX 1KO	6	6	6
774-025	St-Ann Rapides-des-Joachims (Québec) JOX 3MO	6	6	6
774-020	Bureaux administratifs 185, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	6	6	6
<b>LÉGENDE</b>				
(1) Primaire		(2) Secondaire		(3) Formation professionnelle
(4) Éducation des adultes	(5) Administration	(6) Autre		(7) bâtiment excédentaire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 23 mai 2001

**RÉSOLUTION 2001-CC-074** Représentante de la C.S.H.B.O. à la table de solidarité sociale

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Annette Dumouchel que Mme Linda Lefebvre remplace Mme Madeleine Aumond comme représentante de la commission scolaire des Hauts-Bois-de l'Outaouais à la table de solidarité sociale.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 2001-CC-075** Calendrier scolaire 2001-2002  
Modification journée pédagogique

**CONSIDÉRANT** l'organisation du salon Virez-Net;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Louise Larocque de reporter la journée pédagogique régionale du 28 mars au 2 avril 2002.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 2001-CC-076** Fonds jeunesse Québec

**CONSIDÉRANT** le niveau économique faible de nos deux régions, soit Maniwaki et Mont-Laurier;

**CONSIDÉRANT** le taux très élevé des sans emploi de nos deux régions;

**CONSIDÉRANT** la faisabilité d'un transport entre nos deux régions qui favoriserait l'insertion en emploi de nos jeunes via la formation;

**CONSIDÉRANT** la complémentarité de nos programmes de formation professionnelle;

**CONSIDÉRANT** que les horaires des Centres permettraient à un transporteur de desservir les deux régions;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le commissaire M. Daniel Moreau d'appuyer la demande du projet au Fonds Jeunesse Québec afin de mettre en place un transport entre la région de Maniwaki et de Mont-Laurier.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **B-3 RÉFORME DE L'ÉDUCATION**

Mme Marlène Thonnard dépose pour information deux numéros de la publication *Virage Express*. Ces documents traitent de la réforme de l'éducation.

Le mercredi 23 mai 2001

**B-4 DÉPÔT DES COMPTE RENDUS**

Plusieurs comptes rendus sont déposés pour information, Mme Thonnard répond aux différentes questions.

**B-5 VALLÉE JEUNESSE**

Mme Thonnard dresse le bilan des services offerts par l'organisme Vallée Jeunesse. Une bonne collaboration existe entre les organismes concernés.

**RÉSOLUTION 2001-CC-077**

Registres des chèques

**ATTENDU** la vérification des registres des chèques qu'a effectuée le commissaire M. Daniel Moreau

**ATTENDU** que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Daniel Moreau que les registres des chèques de la C.S.H.B.O. pour les mois de avril et mai soient adoptés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 2001-CC-078**

Lait – école Phase 8  
Projet : G01-02-121

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Louise Larocque, de mandater la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) afin qu'elle procède en son nom à l'appel d'offres regroupé provincial concernant l'achat de lait – école et ce, pour l'années scolaire 2001-2002 et 2002-2003 (2 ans);

Elle s'engage également à respecter le contrat – cadre liant la FCSQ et le fournisseur retenu. En conséquence, elle ne peut décider d'opter pour un autre fournisseur ou de négocier des prix séparés pour elle-même.

De plus, elle accepte que le coût relié à la gestion de l'appel d'offres et du contrat assumé par la FCSQ au montant de 0,001 \$ le contenant de lait soit déjà inclus dans le prix d'achat du produit.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le mercredi 23 mai 2001

**RÉSOLUTION 2001-CC-079** Vente d'autos

CONSIDÉRANT la demande du centre de formation professionnelle de la Vallée de la Gatineau pour vendre les autos :

- Lincoln 1988 V586492-6
- Taurus 1988 FT21754-1
- Daytona 90 FT21630-1
- Shadow 1994 FK99815-0

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public ;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Denise Miron Marion d'accepter les transactions selon le tableau comparatif joint à la présente;

M. Lucien Desnoyers est autorisé à signer les documents pour et au nom de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 2001-CC-080** Appel d'offres public pour matériel informatique du 15 mai 2001 (École Poupore de Fort-Coulonge)

CONSIDÉRANT la demande de prix sur invitation du 15 mai 2001;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le commissaire M. Reid Soucie d'accepter la demande de prix suivante :

- Microrama
- 27 ordinateurs et 8 hubs au montant de : 33 783,98 \$ (*taxes incluses*)

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 2001-CC-081** Adjudication du contrat de concession de cafétéria de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau

CONSIDÉRANT le résultat de l'analyse des soumissions faite par le comité de cafétéria;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de cafétéria;



Le mercredi 23 mai 2001

(SUITE RÉOLUTION 2001-CC-081)

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la commissaire Mme Line Renaud que le contrat de concession de la cafétéria de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau soit accordé à Mme Ginette Courchaine pour une période de cinq (5) ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2001 au 30 juin 2006.

Le président et le directeur général sont autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ****C-6 ÉVALUATION QUANTITATIVE DU PARC IMMOBILIER SCOLAIRE**

M. Robert Ledoux, Architecte, présente aux membres de l'assemblée, le rapport synthèse de l'évaluation quantitative de l'état du parc immobilier scolaire. Cette évaluation quantitative avait été demandée par le ministère de l'Éducation qui désire évaluer l'ensemble du parc immobilier des commissions scolaires.

**RÉSOLUTION 2001-CC-082**

Le cadre budgétaire et les règles d'allocation des ressources pour l'année scolaire 2001-2002

**CONSIDÉRANT** les modalités de gestion des ressources financières établies à l'article 275, de la Loi sur l'instruction publique;

**CONSIDÉRANT** les consultations réalisées auprès du comité des ressources financières, du comité de parents, du comité consultatif des services aux élèves handicapés en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et du comité consultatif de gestion;

**CONSIDÉRANT** le niveau de ressources disponibles;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Reid Soucie et résolu que le cadre budgétaire et les règles d'allocation des ressources pour l'année scolaire 2001-2002, tel que déposé par le directeur général.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ****RÉSOLUTION 2001-CC-083**

Contrats d'entretien ménager 2001-2002

**CONSIDÉRANT** la satisfaction des directions d'écoles;

**CONSIDÉRANT** que les entrepreneurs ont accepté de renouveler leurs contrats au même prix qu'en 200-2001, mais en prenant en considération l'augmentation du coût de la vie selon Statistique Canada qui est de 2,4%;

Le mercredi 23 mai 2001

(SUITE RÉOLUTION 2001-CC-083)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la commissaire Mme Annette Dumouchel que la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais accepte le renouvellement des contrats d'entretien ménager suivants pour l'année 2001-2002, soit :

ENTREPRENEURS	MONTANTS
<i>ENTRETIEN MÉNAGER GRAVELINE ET PATRY</i>	
École Sieur-de-Coulonge	92 032 \$
<i>SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER ST-JEAN ENR.</i>	
École Sainte-Anne	17 128 \$
Centre Pontiac	25 072 \$
<i>CONSTRUCTION FAIT-TOUT</i>	
École Ste-Marie Otter Lake	20 825 \$
<i>MONSIEUR ARCHIL MORISSETTE</i>	
École Poupore et St-Pierre	39 592 \$
<i>MADAME GAÉTANE RIVEST</i>	
École Sacré-Cœur Grand-Remous	19 282 \$
École Dominique Savio Montcerf	14 806 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2001-CC-084

Demande – Location  
École Ste-Famille d'Aumond

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau d'effacer la dette de 2 000 \$ encourue par l'organisme communautaire pour la location de l'école Ste-Famille d'Aumond.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2001-CC-085

Appel d'offres public  
(Papier impression)

CONSIDÉRANT la demande de prix du papier impression;

CONSIDÉRANT l'analyse des demandes de prix;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le commissaire M. Robert Chalifoux d'accepter les demandes de prix suivantes :

Le mercredi 23 mai 2001

(SUITE RÉOLUTION 2001-CC-085)

<b>IMPRIMERIE MANIWAKI INC.</b>		
<b>QUANTITÉ</b>	<b>ARTICLES</b>	<b>PRIX (taxes incluses)</b>
6 449 000	Papier blanc 8½ X 11	51 999,91 \$
289 000	Papier blanc 8½ X 14	2 975,18
161 000	Papier blanc 11 X 17	2 598,22
324 000	Papier couleur 8 ½ X 11	3 875,88
71 000	Papier couleur 8½ X 14	1 082,10
2 000	Papier couleur 11 X 17	47,83
<b>LES PAPETERIES OLYMPIQUES</b>		
<b>QUANTITÉ</b>	<b>ARTICLES</b>	<b>PRIX (taxes incluses)</b>
9 boîtes	Papier télécopieur 8 ½ X 100'	124,12 \$

Le tout selon le devis et le tableau comparatif préparé à cet effet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 2001-CC-086**

Appel d'offres sur invitation : Fournitures informatiques

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour matériels informatiques du 22 mai 2001;

CONSIDÉRANT l'analyse des demandes de prix ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le commissaire M. Robert Chalifoux d'accepter les demandes de prix suivantes :

<b>FOURNISSEURS</b>	<b>ITEMS #</b>	<b>PRIX (TAXES INCLUSES)</b>
<b>INFORMATIQUE SERVICE PLUS ENRG.</b>	1-24-27-28-29	4 526,62 \$
<b>SERVICE INFORMATIQUE D.L. INC.</b>	2-14-17-18-26-31-33-34-35-39	5 745,63
<b>IMPRIMERIE MANIWAKI INC.</b>	4-23-25-37-38	3 270,20
<b>LES PAPETERIES OLYMPIQUES</b>	3-5-6-7-8-9-10-11-12-13-15-16-19-20-21-22-32-36	6 572,46

Le tout selon le devis et le tableau comparatif à cet effet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le mercredi 23 mai 2001

**RÉSOLUTION 2001-CC-087**

Non rengagement enseignants(es) pour surplus de personnel, année scolaire 2001-2002

Il est proposé par la commissaire Mme Denise Miron Marion de procéder au non rengagement (pour cause de surplus de personnel) des enseignants(es) dont les noms suivent pour l'année scolaire 2001-2002.

NOMS	CHAMP	ÉCOLE
COSSETTE, JOSIANE	2	Gracefield
BEUDOIN, CHANTAL	2	Lac Cayamant
MCNEIL, SÉBASTIEN	6	Spéciliste musique
MAILHOT, YVAN	13	Gracefield
DÉSOURDY, PAUL	14	C.E.H.G.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2001-CC-088**

Non rengagement enseignantes pour cause d'incapacité "invalidité", année scolaire 2001-2002

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Robert Chalifoux de procéder au non rengagement (pour cause d'incapacité) des enseignantes dont les noms suivent, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2001.

NOM	CHAMP	ÉCOLE
PELLETIER LOUISE	3	Notre-Dame du Sacré-Cœur, Chapeau
ROCHON, MARION	8	C.E.H.G., Maniwaki

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2001-CC-089**

Adoption du plan d'effectifs PNE : 2001-2002

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Louise Larocque d'adopter le plan d'effectifs des employées et employés SPPCSO, tel que présenté par M. Mario Auclair, directeur des services des ressources humaines pour l'année 2001-2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 23 mai 2001

**RÉSOLUTION 2001-CC-090**Non rengagement P.N.E., année scolaire  
2001-2002.

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès du syndicat des P.N.E. sur le plan d'effectifs;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Robert Chalifoux de procéder au non rengagement des personnes suivantes à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2001.

NOM	FONCTION
Nault, Lucie	Orthophoniste
Paradis, Johanne	Animatrice de pastorale

CONSIDÉRANT la modification substantielle dans les services à rendre;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**F-1 QUESTIONS DES COMMISSAIRES**

Mme Nicole Miller Potvin nous informe qu'il lui est impossible de participer aux rencontres du comité des finances.

**RÉSOLUTION 2001-CC-091****HUIS-CLOS**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Annette Dumouchel, que le point **F-3** soit discuté en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2001-CC-092****RÉOUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion la réouverture de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2001-CC-093**Demande de dérogation à l'âge d'admission en  
vertu de l'article 32 : inscription à l'éducation  
préscolaire (maternelle 5 ans)

CONSIDÉRANT la demande des parents,

CONSIDÉRANT que l'enfant a commencé sa scolarisation hors Québec;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion d'accorder la demande de dérogation à l'article 32 du règlement concernant le régime pédagogique au primaire et d'éducation préscolaire, afin de permettre pour l'année 2000-2001 à l'élève dont le numéro de fiche est 0063198 de poursuivre sa scolarisation en classe de maternelle 5ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 23 mai 2001

**RÉSOLUTION 2001-CC-094**

Levée de l'assemblée

**IL EST PROPOSÉ** par/la commissaire \_\_\_\_\_ que la présente soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
Secrétaire général

\_\_\_\_\_  
Président